

Maison Neuve / Pupilles / République / Centre-Ville / Pont Rouge / A. Briand / Aurinques

DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par
Eric FARGES
04 71 45 46 45
eric.farges@aurillac.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

Objet : Conseil de Quartier 4

Étaient présents : Mesdames Christiane LEMETTE, Nadège COUTOULY, Catherine VEYRIERES, Marie-Christine AUFIT, Patricia BERTRAND, Marie-Hélène DALBIN, Monique GIBERT, Bernadette DUVAL, Monique GAY, Christiane GRAMONT, Joëlle LOURADOUR et Eliane CHANUT et Messieurs Jean-Pierre ESTABEL, Eric FARGES, Pierre LOURADOUR, Philippe PINQUIER et Claude TRAUNECKER.

Excusées : Mesdames Odile ARPAILLANGES, Chantal PEUCH et Marie-Claude RENAUDIN.

Christiane LEMETTE accueille les membres et Mme COUTOULY et demande de bien vouloir excuser Mme Odile ARPAILLANGES qui, malade, ne peut être présente ce soir.

Présentation du futur projet cours d'Angoulême (retour de la réunion publique du 8 octobre) par Mme Nadège COUTOULY, directrice de l'aménagement urbain, du développement commercial et de l'attractivité.

AURILLAC – D'une friche industrielle à un site convivial et végétalisé.

Le projet de transformation du cours d'Angoulême, du foirail et des berges de la Jordanne franchit une nouvelle étape. Issu du concours European, il vise à reconquérir l'ancienne friche Engie et à renouer le lien entre le centre-ville d'Aurillac et la rivière. Sur 3,5 hectares, l'ambition est de créer un quartier vivant, apaisé et végétalisé, accueillant logements, parc, mobilités douces et nouvelles activités.

2025 : une année structurante pour le projet.

Pour conduire cette transformation, la Ville a recruté en 2025 une équipe de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine pilotée par l'agence Aclaa, chargée d'élaborer un plan-guide et d'accompagner le déploiement du projet.

Ce plan-guide fixe les grandes orientations d'aménagement, mais il est conçu comme un cadre évolutif, destiné à s'enrichir et à se préciser dans les années à venir, au fil des études techniques, des décisions programmatiques et des étapes de réalisation. Il résulte d'un travail partenarial associant élus, techniciens, partenaires institutionnels et concepteurs.

Il s'appuie également sur une large mobilisation citoyenne :

- Forum du projet le 5 juin 2025 avec la présentation de trois scénarios ;
- Temps d'échanges estivaux directement sur site ;
- Présentation au Salon de l'Habitat ;
- Et enfin, restitution publique du 8 octobre au théâtre, où les grands principes du futur quartier ont été partagés.

Cette démarche illustre la logique de projet-processus : un projet qui se déploie dans le temps, s'adapte et s'affine.

Un projet en quatre saisons.

Saison 1 – Prologue : coconstruire les aménagements (2026)

Après la dépollution et la démolition de l'ancienne friche Engie, le site a été rouvert au public afin d'en révéler le potentiel.

La suite de cette première saison consiste en la réappropriation du cours d'Angoulême et des berges de la Jordanne autour d'usages de loisirs : création d'espaces conviviaux, installation de jeux, développement de parcours apaisés pour les piétons et les mobilités douces.

Saison 2 – Poser la première pierre (2027/2028)

Les premiers travaux concerneront le bas du site : aménagement du cours et des berges, construction du nouvel office de tourisme, réalisation d'un parking silo avec une toiture active et végétalisée et requalification du Pont-Rouge pour renforcer la connexion au centre-ville.

Saison 3 – Habiter le Foirail (à partir de 2030)

Le haut du site accueillera progressivement de nouveaux logements, un parc, des espaces publics et des liaisons douces reliant le quartier à la Jordanne au centre-ville. Le Foirail deviendra un espace apaisé, ouvert et paysager.

Saison 4 – Animer le site avec la Halle des surprises (à partir de 2033)

La dernière saison verra l'ouverture de la Halle des surprises, futur lieu d'animations et de convivialité. Elle accompagnera la montée en puissance de ce nouveau quartier de vie.

Bilan de la journée écocitoyenne du 27 septembre et de la deuxième édition de la semaine écocitoyenne par Christiane LEMETTE et Eric FARGES.

Bilan semaine écocitoyenne :

La deuxième édition de la semaine écocitoyenne a accueilli environ 1 500 personnes lors des différents événements proposés entre le samedi 27 septembre et le dimanche 5 octobre 2025.

Environ 765 enfants et adolescents issus des temps scolaires et périscolaires ont participé à certaines actions organisées durant cette période.

La journée phare du samedi, qui depuis sept ans voit les Aurillacois nettoyer les berges de la Jordanne, a permis de recueillir 670 kg de déchets (500 kg d'ordures ménagères, 30 kg de verre, 70 kg de ferrailles, 20 kg de plastiques, 50 kg de bois). Ce résultat est supérieur à celui de l'année dernière (367 kg). La différence s'explique notamment par le fait que, l'an passé, le débit de la Jordanne n'a pas permis, pour des raisons de sécurité, de sonder le lit de la rivière, contrairement à 2025.

Pour rappel, lors de la première édition en 2018, ce sont 4,4 tonnes de déchets qui avaient été ramassées.

Présentation de la journée de concertation sur le centre ancien (étude urbaine) par Mme Christiane LEMETTE

Mme Christiane LEMETTE ainsi que 30 aurillacoises et aurillacois ont rencontré pour la deuxième fois les 3 architectes urbanistes ainsi que les personnes du service urbanisme de la ville afin de continuer à aborder les différents sujets que sont l'équipement public, le logement, les mobilités et le stationnement dans le centre ancien.

Cette journée très conviviale et intéressante s'est déroulée en deux temps : une balade urbaine le matin afin de mieux cerner le périmètre et des ateliers en groupe l'après midi suivi d'une restitution en plénière.

Présentation par un groupe de membres de leur travail sur un futur possible panneau sur l'histoire des briqueteries dans le quartier des Pupilles.

Lors de notre dernière rencontre, madame et monsieur LOURADOIR et mesdames GIBERT et CHANUT avaient émis l'idée qu'il serait intéressant de compléter la décoration du centre du rond-point du Viaduc par l'installation à proximité d'un panneau d'information.

Celui-ci aurait pour but de faire connaître aux passants l'existence et l'importance qu'ont eu les briqueteries dans ce quartier.

A l'issue de la présentation de leurs premières réflexions, il a été convenu que ce groupe de travail se retrouve dans le bureau d'Eric FARGES en présence de

Christiane LEMETTE le mardi 9 décembre afin de continuer à préparer ce panneau.

Lors de cette réunion, Eric FARGES précise qu'il doit tout d'abord obtenir l'aval des élus pour acter la réalisation et la pause de ce support.

Durant cette rencontre, les membres ont rédigé le texte qui pourrait apparaître sur le panneau. Celui-ci serait complété d'une ancienne photo ainsi que d'un QR code qui permettrait aux plus curieux d'approfondir le sujet. A suivre.

Informations Municipales.

Ville d'Aurillac :

Stationnement temporaires :

Ouverture par la Ville d'Aurillac de 30 places de stationnement temporaires et gratuites au pied de la friche Engie, cours d'Angoulême, en remplacement des 30 places payantes supprimées dans le cadre du réaménagement de la place Gerbert.

Travaux Place Gerbert :

Comme le montre l'esquisse ci-dessous (non contractuelle), il s'agira d'une place très végétalisée, une vingtaine d'arbres et plus de 100 arbustes qui viendront atténuer les effets du réchauffement climatique. Il s'agira aussi d'un espace de liaisons piétonnières entre le plateau piétons, le quartier St Géraud et le projet Cours d'Angoulême. Le parking du Gravier conservera une entrée/sortie côté Pont Rouge. Le volet sécurité a été particulièrement étudié avec un éclairage public performant ainsi qu'un dispositif de vidéo surveillance.

Les travaux d'aménagement débuteront en novembre pour un achèvement en juillet 2026.



Courant octobre, changement définitif du sens de circulation de la rue du Buis, sa fermeture début novembre jusqu'à la fin de l'année permettra la réalisation du dallage de la place des Docks (un aménagement de circulation est prévu dans les 2 sens pour les riverains).

CMEJ (Conseil Municipal Enfance & Jeunesse) :

Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) lance son nouveau mandat 2025-2027.

Le service Jeunesse a démarché les jeunes au sein des établissements scolaires afin de leur expliquer ce qu'est le CMEJ, ce que représente l'engagement et comment postuler. Des élections dans les établissements scolaires ont eu lieu et la cérémonie d'investiture du Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) s'est tenue jeudi 11 décembre en présence du maire Pierre MATHONIER et de l'adjointe Vanessa BONNEFOY. Félicitations à ces nouveaux jeunes conseillères et conseillers qui pendant deux ans, porteront la voix de la jeunesse Aurillacoise et contribueront activement à la vie de notre ville.

Aurillac en jeu :

Le service jeunesse de la ville d'Aurillac propose deux journées à la découverte d'une multitude de jeux (jeux de société, jeux du cirque, jeux vidéo et d'arcade, jeux coopératifs, jeux d'ambiance, jeux de modélisme, jeux de casse-têtes, billard...) dans un esprit d'échanges, de solidarité, de coopération et de compétition. Rendez-vous les lundi 29 et mardi 30 décembre 2025 de 14h à 18h sur le secteur des Carmes.

Viabilité hivernale :

Du 17 novembre 2025 au 23 mars 2026 les agents municipaux sont mobilisés et mobilisables au quotidien afin de sécuriser la voirie en cas d'intempéries dues aux chutes de neige et au verglas. Trois équipes de neuf personnes se relaient pour assurer cette mission, au service des Aurillacois et des usagers, ainsi que les agents de la propreté urbaine qui, eux, interviennent manuellement pour dégager les accès piétons, les arrêts de bus, les places, les devant de bâtiments municipaux, escaliers et esplanades publiques. En revanche, nous rappelons qu'il incombe aux propriétaires, locataires et syndics de copropriétés de déneiger, et rendre accessibles et sécurisés en cas de verglas, les trottoirs et accès devant leurs maisons ou immeubles.

Noël à Aurillac (*Retrouvez toutes les animations sur le site de la ville*).
Ci-dessous quelques dates à retenir :

Marché de Noël : Du 13 au 24 décembre au square Vermeuouse de 11h/20h - Nombreux exposants et animations gratuites (ateliers créatifs, dégustations, spectacles...).

Enchantement du Square : Du 28 novembre au 4 janvier, de 17h/21h au square Vermeuouse. Féerie de lumières imaginée par Lez'Arts du Feu (fermeture à 19h les 24 et 31/12).

Spectacles :

Dimanche 21 décembre : à partir de 14h en centre ville.
Spectacle déambulatoire « Les Enchanteurs de rue » par la Cie Moriquendi.

Lundi 22 décembre : à 18h, sur l'Esplanade Michel Crespin.
Conte de Noël en présence du Père Noël et de ses lutins. Deux films d'animation à (re)découvrir : « Joyeuses Fêtes avec Olaf » & « Toy Story : hors du temps ».

Mardi 23 décembre : à 15h au Théâtre Municipal.
spectacle « Dompteur de bulles » avec The Cosmic Joker.

Mardi 23 décembre : à 18h, place Saint-Géraud.
Spectacle « Lutins » par la Cie Déo. Duo de jonglerie lumineuse.

Mercredi 24 décembre : à partir de 14h en centre-ville. La Rosalie « la vie d'Ange ». Déambulation musicale avec Serge Conjad.

Samedi 27 décembre : à 18h, au Jardin des Carmes.

Grand spectacle équestre proposé par la Cie Impulsion mêlant feu, artifices et effets spéciaux.

Appel du numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47

Contact : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Ou directement en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr